

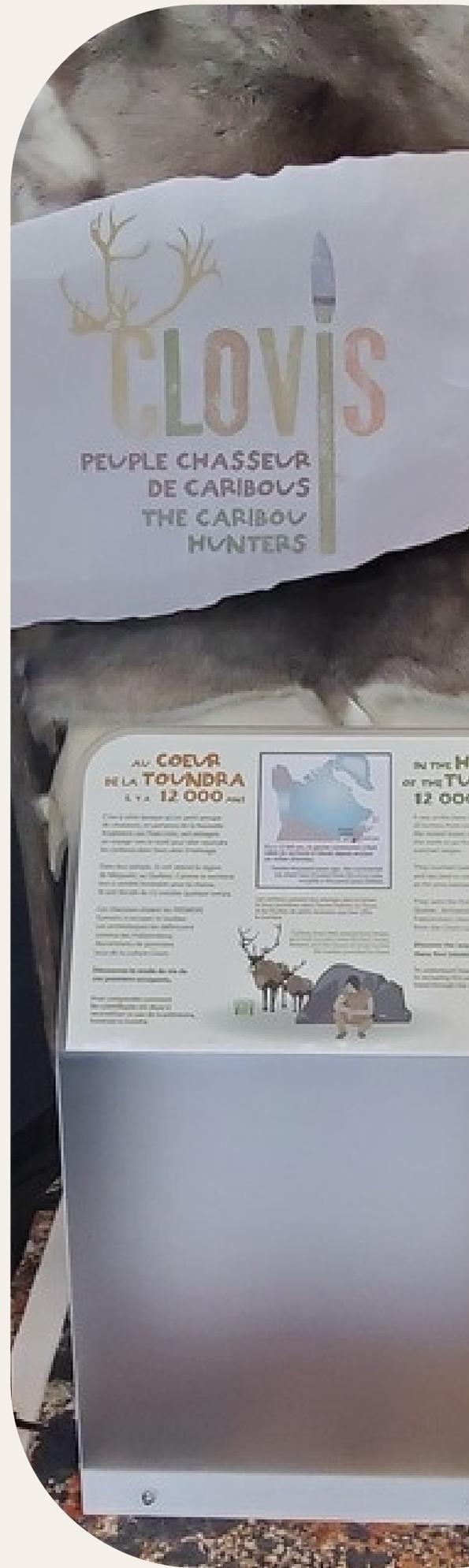


Politique culturelle MRC du Granit 2023-2033

Adoptée au conseil des maires de la MRC du Granit du 21 juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la préfet	Page 1
Introduction	Page 2
Enjeux territoriaux	Page 3
Vision et principes directeurs	Page 4
Axes, objectifs et pistes de solutions	
Axe 1 – Un nouveau modèle de gouvernance pour assurer une synergie dans le développement culturel du Granit	Page 5
Axe 2 – Le soutien et l'appui aux acteurs culturels du territoire	Page 6
Axe 3 :- L'accès à la culture et la participation citoyenne	Page 7
Axe 4 : L'affirmation de l'importance de la culture par un leadership fort	Page 8
Rôles de la MRC et des municipalités	Page 9
Remerciements et crédits	Page 10
Annexes	
1- Les arts, la culture et le patrimoine dans la MRC du Granit	Page 11
2- Lexique	Page 13



Mot de la préfet de la MRC du Granit

Vecteur de l'épanouissement individuel et collectif, la culture a à maintes reprises démontré toute sa pertinence dans la vie de la communauté granitoise. Les lieux de culture y sont variés et animés, les rencontres entre les citoyens et les artisans sont multiples et les produits culturels incitent à la découverte de notre magnifique région. La MRC du Granit et ses municipalités reconnaissent leurs responsabilités à l'égard de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel et c'est pourquoi nous sommes fiers de présenter la Politique culturelle 2023-2033.

Non seulement les impacts d'une communauté culturelle active se font sentir sur le milieu, ils le sont également sur l'économie régionale entre autres par l'augmentation des revenus touristiques et la création d'emplois.

La région de Mégantic est un terreau fertile à la création. La culture et les arts s'y expriment de multiples façons, la politique culturelle y contribue certainement, mais ne serait pas possible sans la participation de nombreux partenaires. Un grand merci à toutes les personnes qui ont collaboré lors des différentes étapes d'élaboration de cette politique. Votre intérêt et votre engagement envers la culture sont précieux et contribuent à offrir à toute la population un milieu de vie où la créativité et l'émerveillement sont à la portée de tous.

Monique Phérvong Lenoir
Préfet de la MRC du Granit



Introduction

Véritable vecteur de développement, les arts et la culture contribuent au dynamisme de la région et à son attractivité. Au cœur du quotidien des citoyens, ils améliorent la qualité de vie et favorisent la cohésion, l'inclusion sociale et le sentiment d'appartenance, en plus de créer des emplois et des infrastructures multifonctionnelles et rassembleuses. La culture peut même agir comme levier majeur de développement et de résilience comme ce fut le cas à la suite de la tragédie du 6 juillet 2013.

Plus de dix ans se sont écoulés depuis la 3^e mouture de la Politique culturelle de la MRC du Granit. Une décennie qui a été marquée par des événements qui laisseront à jamais une empreinte sur le territoire et la communauté. Cette période aura néanmoins permis de réaliser plusieurs chantiers de concertation qui ont été le terreau de réflexion du comité de pilotage de la présente politique culturelle afin de réaliser le portrait et d'alimenter les discussions lors des activités de consultation élargies.

Misant sur la mémoire et l'intelligence collectives, un portrait et un diagnostic collaboratifs ont été réalisés avec une quarantaine d'acteurs du milieu culturel et municipal. Cette démarche a permis de dégager les principaux enjeux territoriaux partagés dans le milieu culturel et de cerner des orientations et des objectifs menant vers une vision commune. Point culminant de la démarche, la grande consultation des partenaires à l'automne 2022 a permis de définir les principaux chemins de changements, les repères et les jalons, afin d'atteindre les objectifs.

La Politique culturelle de la MRC du Granit est un outil politique qui permet de structurer les actions en se basant sur des données concrètes et partagées. Elle permet ainsi de rassembler les forces vives d'un territoire vers des objectifs communs.



Enjeux territoriaux

Le diagnostic collaboratif a permis de dégager des enjeux partagés par l'ensemble des acteurs :

- Un leadership à réaffirmer pour des décisions à forts impacts et des engagements structurants ;
- Une méconnaissance de la valeur, des bienfaits et des apports de la culture ainsi que des retombées positives multiples aux plans humain, économique, collectif et territorial ;
- Une gouvernance culturelle à décloisonner, à démocratiser et à actualiser par des mandats clairs en mode participatif : institutions, partenaires culturels, créateurs et créatrices, entreprises, municipalités, citoyens pour des engagements affirmés, des impacts structurants, une responsabilité partagée ;
- Une coordination insuffisante de la culture... à structurer et à enrichir en collectif ;
- Un financement complexe et insuffisant à développer, à diversifier, à structurer, à solidariser ;
- Un manque de ressources et de soutien à la production et à la professionnalisation des artistes, artisans, créateurs, organismes culturels et à la diffusion ;
- Une offre et un accès à la culture à développer, à diversifier, à déployer... pour tous, au quotidien, en nature, à l'année ;
- Des leviers agiles insuffisants, à bonifier et à diversifier pour soutenir les initiatives et les projets émergents.



Vision et principes directeurs

Vision

En 2033, la MRC du Granit est une communauté ouverte à l'ensemble des créateurs, elle **appuie** le développement des potentiels individuels et collectifs, elle **soutient** de manière inclusive les pratiques artistiques et culturelles qui émergent sur le territoire et **facilite** la communication, l'éducation, la diffusion, la promotion et l'accès aux arts et à la culture aux citoyens.

La MRC du Granit **reconnait** les arts, la culture et leurs bienfaits **comme éléments essentiels solidement ancrés et valorisés** au quotidien dans la communauté. La gouvernance partagée engage et encourage la **coopération**. Elle mise sur une **coordination** efficace, sur la **coconstruction** par des contacts réguliers et met en valeur les forces et les différences de l'ensemble des acteurs de la culture: municipalités, institutions, organismes, entreprises, artistes, artisans et citoyens.



Principes directeurs

Les principes directeurs suivants guideront les acteurs culturels dans leurs interventions au cours des 10 prochaines années. Ainsi, la MRC du Granit s'engage à favoriser et à reconnaître:

Équité territoriale

En misant sur la complémentarité territoriale, la MRC du Granit vise à résorber les disparités et à tirer toutes les municipalités vers le haut sur le plan du développement culturel et des pratiques artistiques. La synergie, la création de partenariat et la coopération, en tenant compte des besoins particuliers et des réalités différentes de chacun des secteurs géographiques sont mises de l'avant.

Diversité des pratiques et des publics

La MRC du Granit veut favoriser un développement de la culture et des arts sur la base et le principe de la pluralité et de la diversification des pratiques et des publics, notamment, les enfants, les jeunes et les personnes âgées. Elle souhaite favoriser les interactions intergénérationnelles et un accès équitable à la culture. Elle développe la pluralité des modes de pratique, dans un continuum incluant le loisir culturel, la pratique amateur, semi-professionnelle et professionnelle.

Inclusion et sentiment d'appartenance

En encourageant la citoyenneté culturelle, la MRC du Granit souhaite créer un environnement où l'ensemble des citoyens auront la possibilité de participer activement au développement culturel. En reconnaissant la contribution individuelle et collective unique de tous les acteurs, la MRC du Granit veut positionner le patrimoine, les arts et la culture comme vecteurs de valeurs de la communauté.

Transversalité de la culture

À la frontière entre le développement social, l'économie, la santé, l'éducation, le tourisme, etc., la culture se vit d'une multitude de façons et impacte le développement des communautés et des individus de façon transversale. Les arts et la culture agissent comme un liant au sein de la communauté et doivent être valorisés et impliqués au sein des concertations intersectorielles.

Axes, objectifs et pistes de solutions

Axe 1 – Un nouveau modèle de gouvernance pour assurer une synergie dans le développement culturel du Granit

Objectif 1.1 Décloisonner et démocratiser la gouvernance culturelle

- Augmentation de la littératie en matière de gouvernance partagée, par le biais de documentation et de formation ;
- Mise en place d'un modèle de gouvernance qui s'appuie sur les forces locales et renforce le sentiment d'appartenance au territoire ;
- Identification et valorisation de nouveaux modèles de gouvernance.

Objectif 1.2 Mobiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs et des secteurs

- Identification des acteurs clés sur le territoire et d'une personne référente par municipalité (élu ou citoyen) responsable des dossiers « Culture » ;
- Création de différents espaces (comités, tables de concertation, escouade...) capable de soutenir ce nouveau modèle de gouvernance partagée ;
- Implication des jeunes dans les processus décisionnels ;
- Occasions de réseautage accrues entre l'ensemble des parties prenantes.

Objectif 1.3 Assurer une coordination efficiente des actions de développement culturel du territoire

- Embauche d'un chargé de projet pour mettre en œuvre la politique culturelle et expérimenter/animer/explorer la gouvernance partagée ;
- Mise en place d'une équipe de coordination régionale. (Représentants sectoriels, disciplinaires, et territoriaux) ;
- Création de liens avec les MRC limitrophes dans le but de favoriser le partage de ressources et le développement de projets culturels.

En 2033, l'ensemble des acteurs de la culture (voir lexique) est engagé dans une gouvernance partagée de la culture. Ils travaillent en coopération et tirent profit de la diversité et de la richesse de la contribution de chacun.

Axes, objectifs et pistes de solutions

Axe 2 – Le soutien et l'appui aux acteurs culturels du territoire

Objectif 2.1 Développer de nouveaux leviers agiles et des sources de financement pérennes

- Mise en place d'un nouveau fonds pérenne en arts et culture (issu de fonds publics et privés) qui favorise la continuité dans les programmes de financement ;
- Développement accru des connaissances en philanthropie chez les dirigeants d'organismes culturels et chez les citoyens corporatifs.

Objectif 2.2 Stimuler la professionnalisation des artistes et le développement de l'entrepreneuriat culturel et artistique

- Reconnaissance de la juste rémunération des artistes et des droits moraux (se référer aux grilles déjà établies par les regroupements disciplinaires et les syndicats d'artistes) ;
- Augmentation du nombre de formations et de classes de maître offertes sur le territoire de la MRC ;
- Développement de programmes de résidences d'artistes.

Objectif 2.3 Soutenir la production et la diffusion artistique et culturelle

- Identification et mise en commun des ressources humaines qui sont en soutien aux artistes et aux organismes (communication, comptabilité, recherche de financement, rédaction de demande de bourse/subvention) ;
- Mise en place d'activités propices aux échanges et de maillages entre les artistes de diverses pratiques ;
- Identification de tous les lieux de pratique et de diffusion du territoire (intérieur comme extérieur), et les faire connaître.

En 2033, l'ensemble des acteurs de la culture (voir lexique) ont accès à des ressources, notamment financières, et des structures rassembleuses qui soutiennent, de manière inclusive, les pratiques artistiques et culturelles qui émergent sur le territoire.

Axes, objectifs et pistes de solutions

Axe 3 – L'accès à la culture et la participation citoyenne

Objectif 3.1 Développer l'offre toute l'année, partout sur le territoire, autant dans les milieux ruraux qu'urbains

- Développement de projets de toutes formes et de toutes disciplines, qui s'adressent à l'ensemble des municipalités du Granit (dans les murs, hors les murs et en nature);
- Mise en place d'escouade d'animation culturelle (voir le lexique) afin d'aller à la rencontre des citoyens;
- Organisation d'activités de médiation culturelle et développement de l'esprit critique des citoyens.

Objectif 3.2 Améliorer l'accès à la culture pour tous et soutenir une diffusion de proximité, notamment par le développement du numérique

- Proposition d'activités pour différents publics et principalement pour les enfants, les jeunes et les aînés;
- Mise en place d'un calendrier culturel de la MRC en version numérique pour rejoindre le plus grand nombre;
- Implication des médias locaux et développement de partenariats;
- Mise en valeur des bibliothèques du territoire comme des lieux de diffusion et de partage.

Objectif 3.3 Encourager l'engagement et la participation de la population

- Reconnaissance du travail des bénévoles, piliers du développement culturel sur le territoire;
- Promotion de l'impact du bénévolat.

Objectif 3.4 Reconnaître et faire de la place à l'histoire et au patrimoine, notamment archéologique

- Intégration du patrimoine dans les ressources culturelles (lieux de création, de production, de diffusion) — anciennes écoles et églises;
- Promotion, interprétation et valorisation du patrimoine sous plusieurs formes afin de favoriser le sentiment d'appartenance et la fierté.

En 2033, les citoyens de la MRC du Granit ont facilement accès aux arts et à la culture, partout sur le territoire, ce qui leur permet de développer leurs potentiels individuel et collectif et de vivre des expériences culturelles enrichissantes.

Axes, objectifs et pistes de solutions

Axe 4 – L'affirmation de l'importance de la culture par un leadership fort

Objectif 4.1 Affirmer un leadership par des décisions à forts impacts et des engagements structurants

- Augmentation du financement pour les projets culturels et artistiques ;
- Priorisation des projets qui ont un impact sur tout le territoire et qui impliquent plusieurs partenaires ;
- Inscription de la culture dans les planifications stratégiques de chacune des municipalités et dans la planification stratégique de la MRC.

Objectif 4.2 Reconnaître la valeur et les bienfaits de la culture ainsi que ses retombées positives et multiples sur les plans humain et collectif.

- Collecte des données sur l'impact positif de la culture sur la communauté (retombées économiques) et sur la santé des populations ;
- Intégration des arts et de la culture dans les autres sphères de développement de la société (milieu économique, communautaire, touristique...);
- Mise en place d'une culture d'évaluation des impacts dans le milieu culturel.

Objectif 4.3 Faire de la culture un moteur du développement des communautés, dans une perspective de développement durable

- Mise en valeur de projets culturels porteurs afin de cultiver la fierté et le sentiment d'appartenance des granitois ;
- Identification de leaders inspirants, de porte-paroles du milieu culturel ;
- Inscription de la culture dans le plan d'éducation de chaque école.

En 2033, tous les élus et les parties prenantes du développement socio-économique de la MRC du Granit reconnaissent la valeur et les retombées multiples de la culture, ils et elles la valorisent et la soutiennent concrètement au quotidien dans leur communauté et dans l'ensemble de la MRC.

Rôles de la MRC et des municipalités

La MRC du Granit

Outre son obligation légale en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC du Granit continue, par sa 4^e politique culturelle, à reconnaître son rôle de concertation et de leadership dans le développement culturel de son territoire.

Afin de favoriser le développement harmonieux et structurant des arts et de la culture sur son territoire, la MRC du Granit souhaite assumer pleinement les rôles suivants :

Concertation et partenariat

En favorisant une approche de partenariat, de concertation et de complémentarité avec les acteurs locaux et régionaux du développement de la culture, ainsi qu'avec son partenaire privilégié, le ministère de la Culture et des Communications.

Transparence et communication

En diffusant et en partageant l'information à travers différents canaux pour rejoindre les clientèles visées et en créant des espaces d'échanges riches et diversifiés.

Facilitation

En créant des conditions favorables à la vie artistique et culturelle, partout, et pour tous, et en facilitant l'accès à des outils et à du financement pour accompagner les municipalités et les partenaires dans l'atteinte de leurs objectifs et dans la réalisation de leurs actions en développement culturel.

Également responsable de la mise en œuvre du plan d'action découlant de la Politique culturelle, elle actualise la vision partagée du développement culturel sur le territoire. Pour y parvenir, elle est entre autres tenue de :

- Animer des processus de concertation afin de favoriser l'émergence d'une gouvernance partagée et d'initiatives porteuses de sens pour la communauté ;
- Mettre en œuvre des projets répondant aux besoins des milieux ;
- Accompagner les municipalités, les organismes, les artistes dans la recherche de solutions aux enjeux vécus ;
- Reconnaître et promouvoir la valeur et les bienfaits multiples des arts et de la culture dans son discours et porter des messages forts.

Les municipalités

Les municipalités de la MRC du Granit constituent des partenaires de premier plan dans le développement culturel de la région. À ce titre, elles sont appelées à :

- Développer culturellement leur milieu en tenant compte de leurs particularités respectives et des moyens dont elles disposent ;
- Adhérer aux axes et aux objectifs de la nouvelle politique culturelle régionale et participer à la mise en œuvre de celle-ci ;
- Collaborer au processus de concertation régionale et de mise en œuvre d'une gouvernance partagée.

Remerciements et crédits

La MRC du Granit remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au travail considérable que représente l'élaboration d'une nouvelle politique culturelle. En plus du consortium de consultants, des membres du comité consultatif culturel et des membres du comité de pilotage de la politique culturelle, la MRC souligne la participation inestimable des représentants d'organismes et de municipalités ainsi que des artistes, des citoyens qui ont pris part à l'une ou l'autre des deux consultations tenues en 2022.

Comme mentionné, la MRC a été accompagnée dans le processus de mise à jour de sa politique culturelle par un consortium composé de la coopérative Niska et du Conseil de la culture de l'Estrie. Nous soulignons spécialement l'apport de Christine Meunier, Guillaume Houle et Marianne Mondon qui ont su guider la démarche. De plus, celle-ci n'aurait pas été possible sans le soutien et l'expertise du comité de pilotage composé de :

Marie-Ève Allard — Organisatrice communautaire, CIUSSS de l'Estrie CHUS, RLS du Granit

Marlène Bachand — Conseillère en développement local et régional, SDEG

Édith Beauséjour — Artiste en art de la scène

Pierre Brosseau — Maire de Val-Racine

Geneviève Bureau — Artiste en photographie

Jacques Dostie — Conseiller municipal de Lac-Mégantic

Sarah Girouard — Directrice générale, Quartier Artisan

Karen Lessard — Agente de développement et responsable de l'Espace Aux Rives du temps, Municipalité de Courcelles

Pierre Paquet — Directeur général, Comité culturel Mégantic

Francine Périnet — Retraitée du milieu culturel (muséologie et arts visuels)

Tom Quigley — Artiste musicien et citoyen impliqué dans le milieu culturel

André Samson — Chef de division Culture, tourisme et communauté, Ville de Lac-Mégantic

Le Comité consultatif culturel (Pierre Brosseau, Kathleen Carrière, Jacques Dostie, Pierre Paquet, Tom Quigley) est fier de présenter le résultat de cette démarche aux représentants des municipalités et aux partenaires.

Révision linguistique - Josiane Breton, Adjointe administrative à la MRC du Granit

Graphisme - Sophie Dorval, Conseillère en développement local et régional par intérim à la MRC du Granit

Rendue possible grâce à l'Entente de développement culturel entre la MRC du Granit et le Ministère de la Culture et des communications du Québec.

Crédits photo : Collection MRC du Granit | Numera, Claude Grenier | Lilou Wolfe Photographies

Annexe 1 – Les arts, la culture et le patrimoine dans la MRC du Granit

Ce portrait est une photographie de la vitalité culturelle et artistique de la MRC du Granit en 2022. Il a servi de point de départ pour formuler les enjeux et nourrir les réflexions du comité de pilotage.

Histoire

- Parmi les premiers lieux d'occupation humaine au Québec (population paléoindienne, il y a plus de 12 000 ans) ;
- Lieu de passage des Premières Nations entre le Saint-Laurent et la côte Est américaine ;
- Territoire divisé en cantons anglais ;
- Colons, d'origine écossaise, s'y installent à partir du milieu du 19^e siècle ;
- Au 20^e siècle, la majorité des colons sont euroquébécois et francophones ;
- Ces différentes cultures ont marqué l'histoire et le territoire de la MRC du Granit.

Arts de la scène – création

Ce secteur bénéficie de l'expertise de l'organisme Les chemins errants, une compagnie de théâtre multidisciplinaire orientée vers le public jeunesse. Quelques artistes œuvrent dans le domaine de la chanson et de la musique.

Arts de la scène – Diffusion

La diffusion en arts de la scène est LA force majeure de la MRC du Granit. Outre le Comité culturel Mégantic, qui programme de nombreux spectacles professionnels à Lac-Mégantic, le territoire bénéficie de l'expertise de la Chapelle du rang 1 (également initiateur du Festival Colline), dans la même municipalité, ainsi que du Festival de musique St-Zénon de Piopolis, du Festival Songe d'été en musique et du festival La Bardasse à Audet. Tous ces diffuseurs et ces événements présentent des spectacles en arts de la scène de calibre professionnel. Des spectacles professionnels ou semi-professionnels sont également offerts gratuitement à l'extérieur par différents organismes un peu partout sur le territoire et dans des établissements privés.

Arts médiatiques, cinéma et vidéo

Cette discipline est peu explorée sur le territoire. Quelques personnes la pratiquent de manière professionnelle. Le Cinéma Mégantic présente une programmation cinématographique sur deux écrans.

Arts visuels, architecture et métiers d'art

Des artistes œuvrent dans les arts visuels sur le territoire : peinture, matériaux recyclés, photographie. Le territoire bénéficie de quelques lieux de diffusion disciplinaires, dont le Centre sportif et la Galerie Métissage de Lac-Mégantic, les Ateliers Cel'arts et la Galerie d'art du Presbytère de Lambton, ainsi que la Maison culturelle Laurier-Gauthier de Piopolis et la Médiathèque Nelly-Arcan de Lac-Mégantic. Le Club Photo Région de Mégantic expose également hors les murs.

Du côté des métiers d'art, l'implantation récente du Quartier Artisan et le développement de son projet du quartier Fatima à Lac-Mégantic favorisent l'arrivée des différents artisans sur le territoire de la MRC.

Annexe 1 – Les arts, la culture et le patrimoine dans la MRC du Granit (suite)

Communications et médias

L'actualité est couverte par l'hebdomadaire l'Écho de Frontenac. Le journal Le Cantonnier couvre le nord de la MRC du Granit, tandis que L'Éclaireur Progrès est distribué dans l'est. Le p'tit journal de Woburn fait partie de l'association des médias écrits communautaires du Québec. Du côté des événements, Tourisme Mégantic présente un calendrier d'activités ponctuelles à venir. La radio 106,7 FM, une radio privée, opère à Lac-Mégantic et Cogeco propose une programmation locale via NousTV.

Lettres et livres

La Médiathèque Nelly-Arcan de Lac-Mégantic est la seule bibliothèque publique autonome sur le territoire de la MRC. Le Réseau Biblio de l'Estrie soutient les bibliothèques municipales de Frontenac, Lac-Drolet, Lambton, Marston, Milan, Nantes, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Sainte-Cécile-de-Whitton, Saint-Ludger, Saint-Robert-Bellarmin, Saint-Romain, Saint-Sébastien, Stornoway, Stratford et Woburn. Le milieu littéraire, à quelques exceptions, est peu actif sur le territoire.

Patrimoine et musées

Le Parc national du Mont-Mégantic (incluant l'Astrolab), la Maison du Granit de Lac-Drolet, le Pavillon de la Faune de Stratford, l'Espace Aux Rives du temps à Courcelles, le Musée Donald Morrison et la Gare patrimoniale de Lac-Mégantic constituent les produits culturels de la MRC du Granit. Le Centre sportif Mégantic présente aussi des expositions d'intérêt en arts visuels et en patrimoine, par exemple l'exposition archéologique Clovis à l'été 2021. Le site archéologique Cliche-Rancourt, plus ancien site paléoindien au Québec, est également un produit culturel en émergence.

Il existe quelques circuits patrimoniaux ou artistiques, dont Le Marcheur d'étoiles à Lac-Mégantic, Sur les traces des pionniers à Piopolis et Sentier des Écossais | Sur les traces de Donald Morrison dans le secteur de Milan et alentour en Balado Découverte et Patrimoin'art Lambton en panneaux physiques. Le patrimoine paysager est mis en valeur par la Route des Sommets.

Annexe 2 – Lexique

Culture

La culture réfère aux activités liées à la création, à la production, à la diffusion, à la consommation et à la conservation des biens et services culturels. On définira ces derniers par trois caractéristiques principales: une certaine part de créativité dans leur production, la propriété de véhiculer un message ou une signification symbolique et la concrétisation d'une certaine forme de propriété intellectuelle. (Source: Économie de la culture, David Throsby, février 2002)

Nous choisissons également d'inclure les loisirs culturels à la définition, car ils agissent souvent comme une introduction aux arts, favorisent la participation citoyenne, mais sont aussi une source de diversification de revenus pour les artistes professionnels.

Dans le cadre de cette politique culturelle, nous faisons le choix de nous référer à cette définition de la culture, tout en n'omettant pas que d'autres définitions plus larges existent. (Source: Unesco)

Gouvernance partagée

Mode de gouvernance reposant sur la volonté de privilégier les relations de coopération et de développer l'autonomie des membres, notamment par la répartition des responsabilités. La gouvernance partagée vise l'engagement de l'ensemble des acteurs de l'organisation dans la décision, et implique une redistribution du pouvoir et de la responsabilité. La gouvernance partagée vise un plus grand épanouissement des individus et une meilleure performance de la structure.

Développement des communautés

Le développement des communautés est une approche qui vise la prise en charge du développement par les citoyens et les acteurs d'un territoire afin que celui-ci réponde à leurs besoins et à leurs aspirations. Elle se base sur la concertation des acteurs (communautaires, sociaux, institutions publiques et municipales, économiques et culturelles) et la participation des citoyens afin de développer et de mettre en œuvre des actions collectives permettant l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de la population, le développement de la capacité d'agir des individus et des communautés et, ultimement, une transformation sociale par une réduction des inégalités et une démocratisation du développement. (Source: OEDC)

Chemins de changement ou l'approche « orientée changement »

Une réflexion à partir des chemins de changement permet d'inscrire son action dans une logique de progression vers le long terme. On part donc des enjeux, des défis vécus aujourd'hui dans le présent. La deuxième étape constitue l'écriture de notre vision et la réponse à la question: On se voit où dans 5 ans ? Il faut ensuite combler la « zone grise » entre les enjeux, la vision parfois ambitieuse et la pensée à long terme. Il faut donc comprendre et clarifier les étapes intermédiaires qui vont nous permettre d'atteindre notre vision.

C'est avec cette approche « orientée changement » qu'ont été encadrées les discussions du comité de pilotage, ce qui a permis de développer les activités de la consultation des partenaires à l'automne 2022. .

Annexe 2 – Lexique (suite)

Diffusion de proximité

La définition de diffusion de proximité réfère à l'idée que toute la population de la MRC du Granit a accès à une offre artistique ou culturelle dans un périmètre dit de proximité donc, le plus près possible de son domicile.

Médiation culturelle

Le terme « médiation culturelle » est employé au Québec depuis les années 2000 pour désigner des stratégies d'action culturelle centrées sur les situations d'échanges et de rencontres entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques. Elle se caractérise par :

- La mise en place de moyens d'accompagnement, de création et d'intervention destinés aux populations locales et aux publics du milieu artistique et culturel ;
- L'objectif de favoriser la diversité des formes d'expression culturelle et des formes de participation à la vie culturelle.

Escouade d'animation

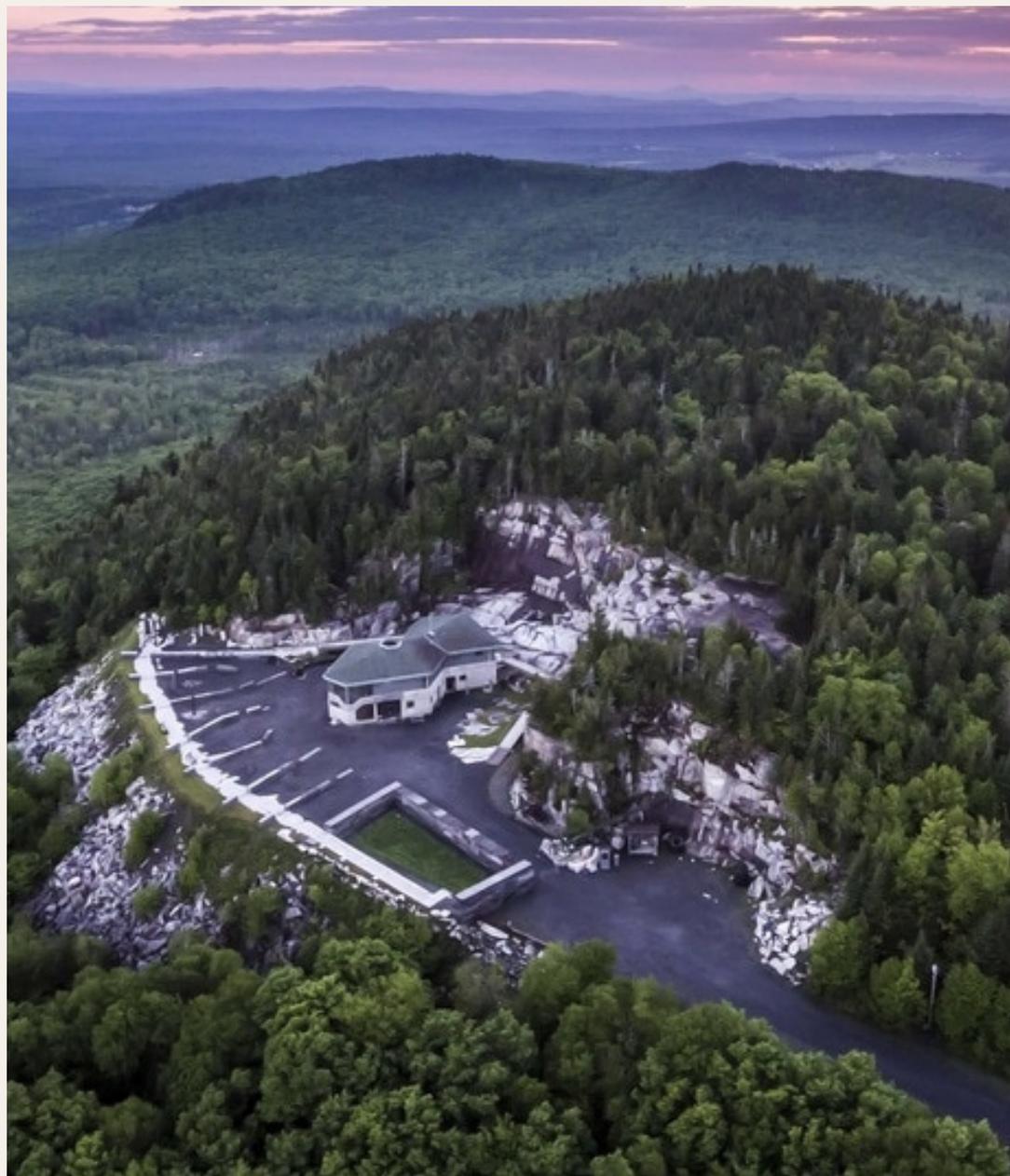
L'escouade permet l'engagement de citoyens bénévoles pour une durée déterminée et en fonction d'un objectif précis. Dans le cadre de cette politique culturelle, une piste de solution proposée est de former des escouades d'animation qui permettront la réalisation d'activités de médiation culturelle partout sur le territoire. L'escouade favorise l'engagement citoyen, car elle est délimitée dans le temps et orientée vers l'action.

Les acteurs de la culture

Par le terme « acteurs de la culture », nous désignons la MRC du Granit, les municipalités et leurs élus, les organisations, les institutions, les entreprises, les artistes, et la population granitoise ayant à cœur le développement culturel.

Les artistes

Par le terme artiste, dans ce document, nous entendons toutes les personnes qui pratiquent une discipline artistique dont, entre autres : arts visuels, arts médiatiques, cinéma et vidéo, danse, théâtre, arts du cirque, lettres, livre et oralité, musique, métiers d'art, architecture, littérature, etc



Politique culturelle
MRC du Granit
2023-2033